

**04** - Prendre le chemin abrupte à droite – admirer les cèdres à droite dans le virage et juste après, à gauche, cachée dans la végétation, la petite fontaine Simonette (privée).

Tout en haut de la montée, au niveau du **logis de Frégeneuil**, continuer sur la route.

**05** - Prendre à gauche la rue des Robertes puis l'avenue du Pétureau par la gauche. Prendre la première à gauche en direction de la charmante **Fontaine Charlemagne** – avant de tourner, faire un aller/retour pour découvrir à 100 m le **cimetière mérovingien** du Pétureau.

**06** - Après une halte rafraîchissante à la fontaine Charlemagne, reprendre le chemin jusqu'à la **fontaine du Cerisier** à 700 m.

**07** - Prendre à gauche la petite route qui descend vers la route de Saint-Marc, tourner à gauche pour rejoindre le point de départ.



La fraîcheur des carrières permet à différentes espèces d'y trouver les conditions favorables à leur présence. Ainsi les fougères telles que la capillaire de Montpellier ou la scolopendre y côtoient salamandres et chauves-souris.

Pour en savoir + sur le patrimoine de la commune :



*Cimetière mérovingien*



*Fontaine Charlemagne*



*Capillaire de Montpellier*

Une question ?

MAIRIE DE SOYAUX  
05 45 97 83 50

OFFICE DE TOURISME  
DU PAYS D'ANGOULÊME

05 45 95 16 84

www.angouleme-rando.com  
info@angouleme-tourisme.com

Avec la participation de :

CHARENTE  
LE DÉPARTEMENT

Angoulême  
TOURISME

Soyaux  
VILLE D'ART ET DE CULTURE

FFRandonnée  
des chemins, des collections, des pratiques  
Charente

À LA  
DÉCOUVERTE  
des chemins



du Grand Angoulême

14

Soyaux

## CIRCUIT DES FONTAINES DE L'ANGUIENNE

Falaises, blocs rocheux et anciennes carrières encadrent cette luxuriante vallée aux sols gorgés d'eau et riche en patrimoine que vous découvrirez en suivant le cours de l'Anguienne et du haut des falaises.



À voir en chemin :

le viaduc et la vallée de l'Anguienne, le village du Peux, le cimetière mérovingien, le logis de Frégeneuil, la fontaine Charlemagne, la fontaine du cerisier.



### AVANT DE PARTIR

les infos pratiques

Départ : Parking route de Saint-Marc  
après la centrale électrique - Soyaux  
GPS : lat. 45.631297 long. 0.187555



8,5 km

distance



moyen



2h30

temps



balisage



soleil  
ombre



en famille

Grand  
Angoulême



Téléchargez le tracé GPX

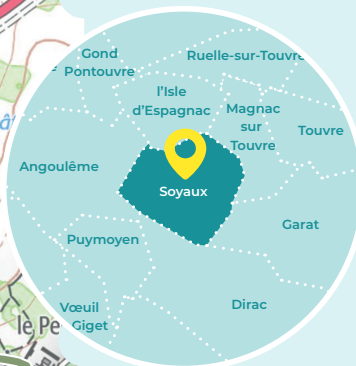
sur le site [angouleme-rando.com](http://angouleme-rando.com)



Orchis



Marjolaine



## RECOMMANDATIONS

Nous vous invitons à respecter la nature :

- Respecter la faune et la flore
- Respecter l'élevage et les cultures
- Rester sur les sentiers balisés
- Ne pas faire de feu
- Ne pas camper
- Porter des chaussures adaptées
- Ne laisser aucun débris

## CODE balisage

— Bonne direction

≡ Changement de direction

X Mauvaise direction



**01** - Emprunter l'ancienne **route touristique** sur 1 km.

Le « chemin rural n°3 du Lion au Moulin du Got » était, jusque dans les années 1968, étroit, sinueux et en mauvais état. La municipalité de l'époque l'a élargi, goudronné et dénommé « **chemin touristique** ».

En 2002, lors des travaux de construction du viaduc de l'Anguennette, la circulation sur ce chemin a été interdite. D'une longueur de 2,1 km, le désir de la municipalité était de rendre ce territoire classé **Natura 2000** ludique et attractif pour les promeneurs.

9 stations d'interprétation originales matérialisées par des bornes kilométriques permettent de (re)découvrir la vallée de l'Anguennette.

Sous le viaduc inauguré en 2004, le Département a réalisé des aménagements et passerelles permettant de franchir l'Anguennette. À voir sur l'autre rive, hors circuit, la fontaine du Lion Saint-Marc.

**02** - Après le viaduc, continuer environ 300 m puis tourner à gauche pour suivre le grand chemin blanc qui monte tranquillement dans la combe de Bressour. Au niveau du bloc de pierre en haut, prendre à droite le chemin qui entre dans le bois et mène au village du Peux.

À la sortie de la belle allée forestière, continuer sur la route jusqu'au virage et descendre à droite le chemin pentu qui rejoint la route touristique.

**03** - Reprendre la route vers la droite, repasser sous le viaduc jusqu'à la borne N°8.



Vallée de l'Anguennette

